

La loi avance, les phytos reculent

Après l'interdiction des pesticides chimiques dans les espaces gérés par l'État et les collectivités, c'est désormais au tour des particuliers d'y renoncer. Il s'agit là du dernier effet de la loi du 6 février 2014, dite loi Labbé, "visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national". Retour sur cette avancée majeure avec son principal artisan.

Diagonal : Vous avez exercé trois mandats de maire dans la petite commune rurale de Saint-Nolff. Cette expérience vous a-t-elle inspiré ?

Joël Labbé : Saint-Nolff a été l'une des premières communes bretonnes à s'engager dans un agenda 21. J'y ai développé une culture du débat : communiquer vraiment sur le pourquoi, ça fonctionne toujours. J'ai fixé en 2004 l'objectif d'une commune sans pesticides, atteint dès 2006. Puis j'ai eu envie de faire bouger le cadre global, et j'ai été élu sénateur du Morbihan en 2011.

■■■ L'adoption de la loi Labbé a-t-elle exigé des concessions ?

Pour avancer, il faut être déterminé sans être intransigeant. Les cimetières et les terrains de sport ont été sortis de la loi. Pour les cimetières, il faut du temps et de la pédagogie, c'est un sujet très sensible. Des collectivités pionnières y sont déjà parvenues, comme à Versailles. Pour les terrains sportifs, les innovations se développent. Des biostimulants sont élaborés pour que le gazon choisi s'impose dans la compétition avec les autres plantes. Quand ces solutions seront au point, on pourra élargir l'interdiction des pesticides.

■■■ Pensez-vous que la logique de l'interdiction soit la meilleure voie ?



Les pesticides menacent la faune et la flore. En leur absence, la nature reprend ses droits.

Dans les zones agricoles, qui représentent 90 % de la consommation de pesticides, des substances très toxiques sont encore largement utilisées. Molécule par molécule, on arrive à les faire tomber. On a réussi en France avec les néonicotinoïdes (1), interdits depuis le 1^{er} septembre 2018. J'avais déposé une motion en 2014 pour alerter sur leur impact dramatique sur les colonies d'abeilles. La même logique est en cours pour le Round-up. La France a pris le leadership pour l'interdiction à terme du glyphosate. Mais ce qu'il faut surtout, c'est repenser le modèle agricole.

■■■ Quels leviers identifiez-vous pour cela ?

Une des pistes prometteuses est la relocalisation de l'alimentation avec la mise en place des projets alimentaires territoriaux (PAT), permis par la loi d'avenir agricole de 2014. Dans le PAT du Pays de Rennes, l'objectif est de fixer pour 2030 une consommation majoritairement locale. Il faut alors dépasser la logique de l'AMAP et mettre en place une légumerie, des abattoirs et ateliers de découpe de proximité, etc., pour éviter les circuits de l'agroalimentaire et de la grande distribution. Les collectivités ont un rôle clé à jouer. Les PAT relocalisent des emplois, plus stables et mieux valorisés.

■■■ Le passage à une agriculture 100 % biologique permettrait-il de préserver la productivité et le revenu agricoles ?

Si tout le modèle agricole basculait, il faudrait concéder une baisse des

rendements et renoncer à la surproduction agricole qui nous permet d'exporter massivement. Pour maintenir le revenu des producteurs et valoriser leur travail, un nouvel outil est au cœur du débat : les paiements pour services environnementaux (PSE). C'est un sujet clé et débattu dans le cadre des négociations de la PAC post-2020.

■■■ La loi Labbé a-t-elle fait des émules dans l'Union Européenne ?

En France, nous sommes les plus avancés sur la question des pesticides et leur interdiction dans les espaces publics et privés non agricoles. Nous avons déposé une résolution européenne l'année dernière pour que l'Union s'en saisisse. Nous voulons généraliser notre mesure et nous nous appuyons sur le réseau PAN Europe (Pesticides Action Network). Son président, François Veillerette, est aussi le fondateur de l'association française Générations Futures, qui lutte depuis 20 ans contre les pesticides.

■■■ Et sur le volet agricole ?

Il faut élargir la réflexion à l'échelle mondiale pour repenser notre modèle agricole. Nos surproductions à bas coûts anéantissent les marchés des pays du sud, comme celui du poulet à Ouagadougou au Burkina-Faso. Il faut penser co-développement avec eux, et non-concurrence. Autre conséquence du modèle actuel : notre poulet industriel est nourri au soja importé d'Amérique du Sud au détriment des cultures vivrières locales. Cela ne peut pas durer.

■■■ Êtes-vous optimiste sur notre capacité collective à changer ce modèle ?

Je suis d'un optimisme combatif. Aujourd'hui, je milite pour la reconnaissance du métier d'herboriste. C'est un sujet qui oppose l'usage de ressources naturelles à la chimie pharmaceutique. Un autre front d'une révolution tranquille qui s'appuie sur la mobilisation citoyenne. ■

Propos recueillis par
Florent CHAPPEL

(1) Les néonicotinoïdes constituent la famille d'insecticides la plus utilisée au monde, et s'attaquent au système nerveux des insectes.